

## FORMULAIRE DE REQUÊTE

Extrait des Conditions Générales de Ventes et de Transport disponibles sur notre site internet :

« Les billets ne sont ni remboursables, ni échangeables sauf annulation du fait de la compagnie (météo, manque de participants ...) »

### • VOS COORDONNÉES :

NUMÉRO DE RÉSERVATION : .....

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

TÉLÉPHONE : .....

E-MAIL : .....

### • MOTIF DE LA DEMANDE

.....  
.....  
.....  
.....

### • COMMENT FAIRE ?

Compléter ce formulaire et le retourner par voie postale, ou par e-mail, à l'adresse située dans le bandeau en bas de page. Attention, vous devez impérativement joindre :

- Un Relevé d'Identité Bancaire pour un éventuel remboursement**
- Votre billet d'embarquement** (ou à défaut votre bon d'échange)
- Un document attestant de votre indisponibilité** (ex : certificat médical, certificat de décès etc.)

### ESPACE RESERVÉ A LA COMPAGNIE FINIST'MER

Remarques particulières : .....

.....

.....

**A réception de votre dossier votre requête sera étudiée par le service commercial, qui donnera suite ou non à un avoir ou un remboursement.**

## Conditions générales de ventes et de transport (extraits)

### 1. Responsabilité

La responsabilité de Finist'Mer ou de ses préposés sont régies par les lois n° 66-420 du 18/06/66, n° 67-5 du 3/01/67 et le décret n° 66-1078 du 30/12/66. Elles ne sauraient être engagées en cas de suppression de départs ou de modification d'horaires pour cause d'affluence de passagers, de conditions météorologiques, d'avaries ou pour tout autre cas de force majeure, fortuit ou autre. Finist'Mer décline toute responsabilité pour les frais et préjudices directs ou indirects occasionnés par ces modifications. Par conditions météorologiques incertaines, il est recommandé de se faire confirmer les heures de retour. Toute demande de remboursement devra être adressée à la compagnie.

### 2. Embarquement

Tous les passagers, y compris les personnes voyageant gratuitement, à l'exclusion des enfants de moins d'un an, doivent être en possession d'un ticket de transport. Les mineurs de moins de 12 ans restent sous la responsabilité de la personne adulte qui les accompagne. Des modèles de décharge de responsabilité pour les mineurs de plus de 16 ans non accompagnés sont disponibles en guichet. Les passagers ayant bénéficié d'une réduction tarifaire doivent être en mesure de présenter un justificatif correspondant à la réduction appliquée au ticket. La durée des traversées est communiquée à titre indicatif et peut sensiblement varier suivant les conditions de transport. Les passagers sont informés des retards dans les plus brefs délais.

### 3. Bagages

Sont autorisés à bord, en plus des bagages à main, les bagages permettant de transporter, de manière aisée, ses effets personnels et ne pesant pas plus de 20 kilogrammes. Deux bagages par personne sont autorisés. Les autres objets ne sont pas considérés comme bagages et font l'objet d'une tarification particulière. Les bagages, mêmes à bord du navire, restent sous la responsabilité de leur propriétaire. KERSEA ne saurait être tenue responsable de dommages causés à des bagages sans qu'une faute n'ait été commise et sans lien de causalité entre la faute et le dommage.

### 4. Moyens de paiement

Finist'mer n'accepte que les paiements en espèces, par carte bancaire, par chèque et chèques vacances. Les virements sont acceptés pour les réservations « groupes ».

### 5. Retrait de billets

Le retrait des billets s'effectue en guichet de vente et peut, sur demande du passager, lui être envoyé par courrier postal simple. Pour les réservations « groupes », le retrait des billets s'effectue au guichet de la gare de départ. Le retrait des billets ne pourra être possible qu'au règlement de la totalité du prix de la traversée ou de la croisière.

### 6. Remboursement

Les billets ne sont ni remboursables, ni échangeables sauf annulation du fait de la compagnie (météo, manque de participants...).

Toute demande de remboursement doit être justifiée par une annulation au minimum 24 heures avant le départ du bateau. Cette annulation peut être notifiée par e-mail à [info@finist-mer.fr](mailto:info@finist-mer.fr) ou par téléphone au **02.98.89.05.95**.

Toute demande de remboursement ou réclamation, et ce uniquement pour raisons médicales accompagnées d'un justificatif et en dehors de suppression de départs ou de modification d'horaires pour cause d'affluence de passagers, de conditions météorologiques, d'avaries ou pour tout autre cas de force majeure, fortuit ou autre, devra être adressée par courrier, dans un délai de 15 jours suivant le départ, à l'adresse suivante : **Finist'mer BP28842, 44188 NANTES Cedex 4** ou par courriel à l'adresse suivante : [agence-leconquet@finist-mer.fr](mailto:agence-leconquet@finist-mer.fr). En cas d'acceptation, un forfait annulation de 10% du montant de la réservation sera déduit du montant remboursé.